

Intervention de Jean-Claude GAUDIN sur les écoles marseillaises

Conseil Municipal du lundi 8 février 2016

Je n'avais jamais vu ça, et pourtant j'en ai vu.

Un grand quotidien national qui se livre à une manipulation des faits, truqués, tronqués, déformés, au mépris de toutes les règles de la déontologie journalistique. C'est une honte pour ce journal.

Un gouvernement qui se vautre dans l'exploitation de cette campagne de presse, sans doute excité par des élus toujours avides de publicité dans une compétition électorale interne à la gauche. C'est une honte pour le gouvernement et les ministres qui se prêtent à cette exploitation d'une manipulation.

Après Yves MORAINÉ, après Danielle CASANOVA, je voudrais rassurer toutes les personnes de bonne foi, qu'il s'agisse des enseignants, des personnels de la Mairie de Marseille, et aussi de la presse lorsqu'elle dit la vérité, et aussi les fonctionnaires de l'Etat lorsqu'ils disent leur vraie façon de penser, que la Ville de Marseille et le Maire de Marseille, et tous les élus de Marseille, ne se laisseront pas destabiliser par cette machination, ce nouvel avatar du "Marseille Bashing", cette façon honteuse de faire de l'information ou de la politique, d'autant plus que le sujet est celui de l'école, des enfants, de l'avenir de la cité, et qu'il s'agit de la première préoccupation constante de notre action municipale.

Peut-être avons-nous commis des erreurs en matière d'explication, de réponses à des demandes, de communication.

Je vous propose à tous, élus, ou membres de la presse, d'effectuer des visites, les visites que vous voudrez, dans les écoles que vous voudrez, quand vous voudrez. Nous monterons ensemble dans un minibus, et vous irez voir

exactement la réalité de ce que vous prétendez dépeindre dans certains articles. Et là vous comprendrez. Une première visite aura lieu dès cet après-midi avec les journalistes qui le voudront.

La réalité est d'abord celle d'une mission très difficile, celle de l'Education Nationale dans son ensemble, de ses personnels enseignants, dans une société où l'autorité ne s'exerce plus comme autrefois, où les clivages sociaux sont plus importants qu'autrefois.

La vérité est celle de l'immense dévouement des personnels de l'Education Nationale pour permettre aux enfants, tous les enfants, d'apprendre à lire, écrire, compter dans les écoles de la République, et à fortiori dans celles où les parents sont moins favorisés que d'autres.

La vérité est celle de la Ville de Marseille et de tous les soins qu'elle apporte tous les jours à la construction, l'entretien, la réparation, la gestion de ses 444 écoles maternelles et élémentaires.

La vérité est celle d'un immense service public, celui de l'Education, qui fonctionne beaucoup mieux qu'on ne le dit et avec des moyens considérables, même s'il est toujours demandé davantage par les parents, par les professeurs, par les syndicats.

La vérité est celle de la difficulté à faire des réformes, des réformes pour la qualité de l'enseignement, des réformes pour l'ouverture des enfants vers d'autres activités.

Pour revenir à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal, il est question ce matin du bilan de la mission d'enquête sur la mise en place des temps d'activités périscolaires. Il est bien démontré dans ce rapport, avec un certain consensus,

que les doutes que nous avons émis sur cette réforme étaient fondés, que les difficultés étaient réelles et que la Mairie de Marseille a fait de son mieux pour répondre aux prescriptions décidées par le gouvernement, engageant par là même des moyens financiers très importants pour cette réforme.

Et c'est peut-être parce que ce rapport est finalement trop objectif, trop favorable, que d'aucuns se sont dits qu'il fallait essayer d'attaquer la Mairie sous un autre angle, celui des bâtiments scolaires.

Yves MORAINÉ a bien montré comment la désinformation a été distillée dans cet article honteux de Libération. Et comment la Ministre, elle-même, de l'Education a eu le grand tort de tremper les mains dans cette bouillie infame.

Tout notre travail depuis 20 ans démontre les efforts de la municipalité pour construire des écoles, pour les rénover, pour les entretenir, pour les réhabiliter lorsqu'elles sont dégradées par le vandalisme. Tous les chiffres ont été donnés.

Faire mieux est toujours possible, reconstruire d'anciennes écoles est souhaitable, nous le faisons au fur et à mesure de nos moyens, et nos moyens sont contraints dans ces années où l'Etat diminue ses engagements, ses financements et demande aux collectivités de faire toujours davantage avec des moyens qu'il leur retire.

Moi aussi je me suis fait donner des photos par les services de la Ville. Des photos des établissements scolaires les plus fréquemment cités par la presse comme les plus dégradés,

et j'y ai constaté que malgré l'ancienneté des bâtiments, souvent en structure métallique, les meilleurs efforts étaient faits pour refaire les peintures, refaire les sanitaires, changer les vitrages, rénover les sols. Tous les jours, il peut y avoir

des réparations à faire, des interventions urgentes. Et tous les jours, des centaines de techniciens de la Ville sillonnent le parc des écoles pour répondre aux demandes, aux alertes.

On me dit que c'est trop compliqué, qu'il y a différents intervenants à solliciter et que les Directeurs d'école ne s'y retrouvent pas. Je demande à ce que les choses soient simplifiées pour que les directeurs disposent d'un numéro unique, voire d'une application numérique qui leur permette d'alerter encore plus facilement les services de la mairie pour leur demander d'intervenir. On peut bien sûr en théorie faire plus et mieux, à fortiori si des moyens supplémentaires sont accordés à la Ville ou sont mobilisables en fonction de la situation économique et financière.

Nous avons d'abord à faire face, chaque année, à la rentrée, et il faut pour cela ouvrir des classes nouvelles, soit 40 classes nouvelles à la prochaine rentrée, pour 1.000 enfants supplémentaires à scolariser, ce qui correspond à peu près à 5 groupes scolaires (5 classes élémentaires et 3 classes maternelles), c'est le rythme habituel. Et donc il faut dégager des espaces, voire installer des classes dans des dispositifs modulaires, ce que nous faisons chaque année.

Il faut ensuite prévoir à moyen et long terme les évolutions des besoins scolaires. C'est ce que nous faisons à travers une programmation de la construction de nouvelles écoles, et je pourrai vous en citer au moins 12 pour les 10 prochaines années qui sont pleinement identifiées, à commencer par celles dont les procédures sont déjà en cours, le Rouet, Mirabilis, Chanterelle, et celles qui suivront immédiatement après, notamment l'école Ruffi 2.

Mais d'autres encore sur la Caserne du Muy, à Bernard Dubois, sur l'îlot Allar, dans le 6^{ème} arrondissement, ou encore Boulevard Michelet.

Il faut également veiller à la restructuration et à la réhabilitation d'un certain nombre d'écoles anciennes, et c'est également ce que nous faisons année après année. Nous l'avons fait pour les cantines et les selfs à travers un programme de rénovation complète, nous le poursuivons sur d'autres types de locaux des écoles, et nous étudions actuellement un programme de reconstruction d'une douzaine d'écoles de structure métallique, dites GEP, pour lesquelles nous pourrions envisager une procédure globale de partenariat public privé.

D'autres grandes collectivités territoriales ont procédé de la sorte en répartissant la charge du travail et le financement, à la fois sur la maîtrise d'ouvrage publique, et aussi sur le partenariat public privé. Je citerai par exemple le Département de Seine Saint Denis. Mais je suis bien conscient qu'il s'agit là d'un programme à long terme, qu'il y a encore 1000 et 1 travaux d'entretien, de changement des chaufferies, de changement des sanitaires, de changement des sols, qui doivent être conduits dans les meilleurs délais possibles, dans beaucoup d'écoles, qu'il s'agisse d'écoles du Nord ou d'écoles du Sud. Et à cet égard, je m'insurge de façon absolue contre le procès d'intention qui est fait à notre municipalité tendant à faire croire que le Nord serait désavantagé au profit du Sud. Je dirai que c'est même le contraire, et que c'est normal en fonction de la situation des bâtiments et des territoires. Car contrairement à certains élus sur certains bancs de cet hémicycle, nous ne faisons pas de sectarisme. Et l'emploi qui a été fait du mot "apartheid" correspond pour l'auteur de ce mot, soit à l'ignorance complète de ce qu'il signifie vraiment, soit à une malhonnêteté intellectuelle totale.

J'attends avec impatience et intérêt les conclusions que l'Etat pourra tirer de sa mission d'enquête que le gouvernement vient de confier au Préfet.

Encore une fois, j'invite chacun de ces commissaires à visiter les 444 écoles avec un petit carnet et à noter tout ce qu'il faut faire, ça nous simplifiera la tâche et ça nous aidera beaucoup. Mais je les invite aussi à venir avec un carnet de

chèques. L'Etat a beau jeu de nous dire ce qu'il faut faire au moment où il réduit ses financements et nous envoie une facture de 25 millions d'euros pour les activités périscolaires. Donc tant mieux si nous bénéficions de nouveaux crédits complémentaires sur la Politique de la Ville ou toute autre typologie d'actions, nous prendrons volontiers ce concours financier supplémentaire en disant Merci.

C'est d'ailleurs semble-t-il une décision déjà prise par l'Etat que d'allouer à la Ville de Marseille 3 millions d'euros supplémentaires chaque année au titre du soutien des nouvelles activités périscolaires, ce qui reviendrait à maintenir à 90 euros la dotation par enfant au lieu de 50 euros.

Si cette décision est confirmée, j'informe le Conseil Municipal que la Ville de Marseille fera un effort équivalent pour des travaux supplémentaires, notamment liés à toutes les demandes urgentes dans ses écoles. Et si l'effort de l'Etat est répété trois ans, à hauteur donc de 9 millions, l'effort de la Ville sera également sur des investissements supplémentaires à hauteur de 9 millions d'euros.

Je remercie également, de façon amicale et forte, l'annonce par Madame Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental, que cette Institution conclurait avec la Ville de Marseille une nouvelle convention de coopération financière de 60 millions d'euros sur 3 ans, incluant la possibilité de subventionner les travaux des écoles, notamment la construction d'écoles neuves, ce qui permettra une accélération importante du programme.

Je voudrais conclure en redisant ici tout mon soutien aux élus et aux services de la Ville qui font le maximum pour le service public de l'éducation, à la fois les personnels d'entretien et qui s'occupent des cantines, et aussi les personnels qui

s'occupent des bâtiments. J'ai rencontré des agents qui étaient personnellement meurtris par le procès fait à la Ville de Marseille, qui ne comprenaient pas que leurs efforts quotidiens soient ainsi trahis par le mensonge et la manipulation. C'est malheureusement ce qu'une certaine façon de faire de la politique produit dans notre pays et dans notre cité.

Je le regrette, je le condamne, mais je laisse les auteurs et les complices de ces turpitudes à leur propre insignifiance.